INFO Morin-Heights

L'harmonie c'est dans notre nature

MORIN-HEIGHTS
1855

INFORMATION MUNICIPALE
HIVER 2021-2022
DÉCEMBRE / JANVIER / FÉVRIER / MARS
VOL. 24 NO 5

02 / rencontre citoyenne sur l'environnement et la transition
03 / compte de taxes en ligne

02 / nouvelles
05 / services municipaux
05 / calendrier des collectes
14 / activités
20 / cours offerts

Carte citoyenne

Nous vous invitons dès maintenant à vous procurer votre carte citoyenne. Cette carte gratuite, valide pendant un an, vous permettra de vous identifier en tant que citoyen(ne) de Morin-Heights et servira entre autres à vous donner accès à certaines gratuités et/ou tarifs préférentiels, par exemple :

- pour vous procurer la tarification résidente pour les cours, les sports en gymnase et différentes activités ;
- pour vous procurer l'accès sans frais aux terrains de tennis et de pickleball extérieur **ainsi qu'aux sentiers de raquette et *fatbike* en hiver** ;
- pour vous donner accès au Parc Lummis ;
- pour vous faciliter l'accès aux événements municipaux et au futur complexe sportif;
- etc.

Comment vous la procurer :

- **Chaque membre** de la famille doit obligatoirement se présenter au Chalet Bellevue pendant les heures d'ouverture (sept jours sur sept, entre 9 h et 16 h 30) avec une preuve de résidence afin de se faire photographier et de compléter son dossier.
- Lors d'un déménagement, il est de la responsabilité du détenteur d'une carte citoyenne, de signifier à la Municipalité tout changement d'adresse par courriel ou par téléphone au Chalet Bellevue.
- La date d'expiration se trouve au dos de la carte. Si la carte est expirée, il est important de la conserver, car une étiquette adhésive indiquant la nouvelle date d'expiration sera apposée au dos de la carte.
- Lors du renouvellement, la présentation de la carte est obligatoire sans quoi des frais de remplacement de 5 $ seront exigés.

Suite en page 4

Mot du maire

L'environnement et la transition

Chers concitoyennes, concitoyens,

Comme vous le savez, il y maintenant près de deux ans, le conseil municipal a mis sur pied un comité consultatif en environnement (CCE). Le but du comité étant de proposer un premier jet de la Politique environnementale et de transition au conseil municipal.

Cette politique est un outil pour guider le conseil, son administration et les citoyens dans la gestion des activités de façon responsable, en conformité avec les principes du développement durable, c'est-à-dire en tenant compte des aspects économiques, sociologiques et environnementaux de notre municipalité.

Nous avons à cœur de préserver l'environnement unique de Morin-Heights !

Malgré les contextes relatifs à la situation de la Covid, ce comité a élaboré le premier jet de ce document structurant qui fut accepté par le conseil en août 2020.

Le CCE a poursuivi ses travaux et il précise des plans d'action pour l'année en cours et les années futures.

Notre adage « L'harmonie c'est dans notre nature » implique que ces plans d'action soient connus et enrichis par l'ensemble des Morinheighters.

Je vous convie donc à une rencontre publique afin de vous présenter les priorités, les objectifs, les moyens proposés pour continuer d'agir maintenant sur notre environnement et pour mieux préparer notre futur.

« RENDEZ-VOUS pour aborder notre environnement et la transition »

Le 27 janvier 2022 à 19 h, au Chalet Bellevue

En participant à cette rencontre, vous aurez aussi le privilège de prendre connaissance du sondage adressé aux concitoyennes et aux concitoyens sur les plans d'actions à venir, au regard de l'environnement et la transition.

Ce sondage en ligne se tiendra du 28 janvier au 18 février 2022. Au besoin, vous pourrez récupérer une copie papier à l'hôtel de ville pendant cette même période.

Vous aurez aussi l'opportunité de signifier votre désir de vous impliquer et de collaborer avec les membres du CCE. Vous pourriez faire partager vos intérêts et vos expertises à tous les membres de notre communauté et à votre conseil municipal.

Nous vous attendons en grand nombre le 27 janvier; ce sera un plaisir de vous accueillir!

Votre dévoué,

Tim Watchorn, ing.
Maire de Morin-Heights

Contrôle des animaux

Comment procéder pour faire un signalement?

Si vous êtes témoin d'une situation dans votre voisinage qui est source de nuisance tel qu'un chien errant sans gardien, jappement excessif, chien qui présente des comportements agressifs, etc., ou si vous êtes témoin d'un animal victime de négligence ou de cruauté, vous devez le signaler à la SPCALL. Le signalement est confidentiel.

Pour joindre la SPCALL 7 jours sur 7, entre 9h et 18h : 819 326-4059 ou sans frais 1-866 960-SPCA (7722).

Pour toute situation urgente en dehors des heures de service, composez le 911.

Concours de photos

Partagez vos plus belles images : il peut s'agir de paysages de chez nous, d'activités ou événements locaux ou de Morinheighters tout sourire !

Le gagnant ou la gagnante se méritera une carte-cadeau d'un commerce local. Envoyez vos meilleures images à : **karyne.bergeron@morinheights.com**. Le gagnant sera annoncé dans le prochain bulletin municipal.

Vos photos doivent avoir un poids minimal de 1 Mo. Si vous souhaitez soumettre plusieurs photos, nous vous demandons de nous les faire parvenir via le site Internet wetransfer.com dont l'utilisation est simple et gratuite. Les photos qui nous seront envoyées devront être libres de droits et seront conservées dans la banque d'images municipales pour être utilisées pour illustrer nos différents outils de communications et articles publicitaires.

Le gagnant du concours de l'édition précédente est **George Muller** qui se mérite un certificat-cadeau d'une valeur de 50 $, du restaurant L'Héritage situé au 11, rue Baker ! Félicitations !

Photo : George Muller

Voilà!

VOILÀ ! : votre compte de taxes municipales est maintenant disponible en ligne

Vous pouvez vous inscrire pour obtenir votre compte de taxe en ligne via le www.morinheights.com (menu « Services en ligne », sous-menu « Formulaires »). Veuillez avoir votre compte de taxes 2021 en main. Si vous n'êtes pas inscrit, vous recevrez votre prochain compte par la poste.

Carte citoyenne *(suite de la page frontispice)*

PREUVES DE RÉSIDENCE ACCEPTÉES / REFUSÉES		
Preuves de résidence reconnues (émise dans les 12 mois) • Permis de conduire • Compte de taxes municipales ou scolaires • Compte de services publics (téléphone fixe, électricité, câblodistribution) • Correspondance gouvernementale • Acte de vente notarié **Enfants :** • Bulletin scolaire ou certificat de naissance **ET** preuve de résidence d'un des 2 parents	**Preuves de résidence non-reconnues** • Tout bail incluant celui de la Régie du logement • Facture de téléphone cellulaire • Relevé bancaire	**Pièces d'identité reconnues** • Permis de conduire • Carte d'assurance-maladie avec photo • Passeport • Carte étudiante avec photo

Tu as des projets plein la tête et aimerais savoir comment les réaliser ?

Carrefour jeunesse • emploi des Pays-d'en-Haut — Allumeur de potentiel

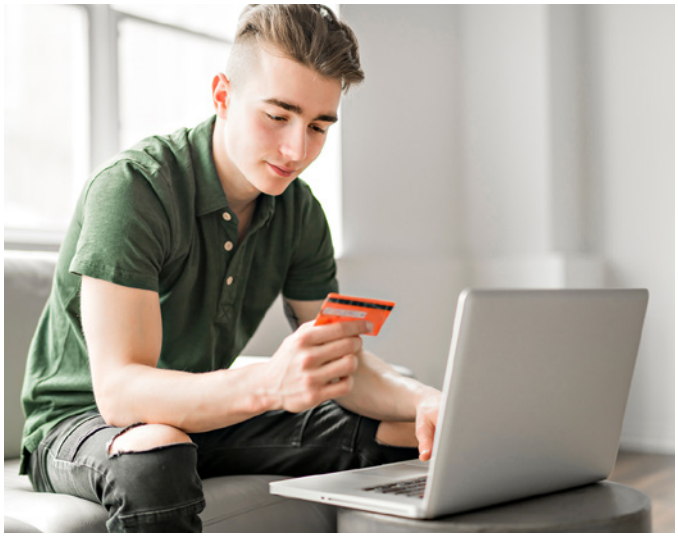

GRATUITS, ces ateliers sont donnés dans le cadre du programme d'éducation financière ***Mes finances, mes choix*** et rendus possible grâce à la collaboration de Desjardins.

Information et inscription :
450 227-0074 / www.cjepdh.ca / info@cjepdh.ca

L'atelier **Budget: des chiffres qui parlent !** offert pour les jeunes de 16 à 25 ans par le Carrefour jeunesse-emploi des Pays-d'en-haut est ce qu'il te faut !

Au Chalet Bellevue le 19 janvier, à 10h.

Voici ce qu'il te permettra de mieux connaître :

- les étapes afin de réaliser ton budget ;
- comment réaliser tes projets et objectifs de vie avec celui-ci ;
- plusieurs trucs pour épargner;
- organiser et planifier ta vie financière.

Desjardins

Tu veux comprendre comment fonctionne le crédit et l'utiliser à ton avantage pour ainsi te permettre d'avoir un bon dossier et réaliser tes projets? L'atelier **Crédit : c'est dans mon intérêt d'y voir!** offert aux jeunes de 16 à 25 ans par le Carrefour jeunesse-emploi des Pays-d'en-Haut est ce qu'il te faut !

Au Chalet Bellevue le 2 février, à 10h.

Cet atelier te permettra de mieux connaître :

- les facteurs influençant le crédit ;
- les différentes formes de crédit ;
- la carte de crédit ;
- le dossier de crédit ;
- les agences d'évaluation du crédit ;
- la cote de crédit.

Calendrier des collectes

SECTEUR 2-JAUNE

⊛ *Il y aura une collecte supplémentaire de recyclage le 6 janvier et le bac brun sera collecté le 13 janvier.*

SECTEUR 3-VERT

⊛ *Une collecte supplémentaire de recyclage est organisée le 7 janvier et le bac brun sera collecté le 14 janvier.*

Légende

- Recyclage (bac bleu)
- Organiques (bac brun)
  Collecte aux deux semaines d'octobre à mai
- Déchets (bac noir)
  Collecte mensuelle de novembre à avril
- ⊛ Changement de journée de collecte
- Aucune collecte de déchets

lespaysdenhaut recyclent.com

INFO-COLLECTE

1 855 PDH-RECY
450 229-8052
infocollecte@mrcpdh.org

Écocentre

L'Écocentre intermunicipal est situé au **2125, chemin Jean-Adam**, à Saint-Sauveur, 450 227-2451, poste 3200.

Horaire d'ouverture

Du 1er avril au 30 novembre : ouvert tous les jours (sauf le mercredi), de 7 h 30 à 16 h 15

Du 1er décembre au 31 mars : ouvert du mardi au samedi, de 7 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h

www.ville.saint-sauveur.qc.ca/services-aux-citoyens/environnement/ecocentre.html

L'équipe du Service de l'urbanisme et de l'environnement profite de cette occasion pour **vous souhaiter un bel hiver et de Joyeuses Fêtes**.

Urbanisme et environnement

Matières résiduelles

De novembre à avril, la fréquence des collectes des matières résiduelles est modifiée, ainsi :

- Le bac brun sera vidé aux deux semaines;
- Le bac à déchets sera vidé une fois par mois;

Cependant, aucun changement n'est apporté au recyclage, la collecte demeure aux deux semaines.

Pour connaître vos dates exactes, consultez votre calendrier en ligne au lespaysdenhaut.com/services-aux-citoyens/environnement/calendrier-de-collecte/.

Cette réduction des collectes a débuté à l'hiver 2020 sur l'ensemble des dix municipalités du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut, et a pour objectif de :

- réduire la quantité des déchets enfouis ;
- augmenter le tri des matières et l'utilisation des bacs de recyclage et de matières organiques ;
- diminuer les gaz à effet de serre ;
- rencontrer les objectifs du Plan de Gestion des matières résiduelles (PGMR).

Malgré le contexte de la crise sanitaire, où les habitudes de consommation et notre mode de vie ont été bouleversés, les chiffres obtenus sont très encourageants. En effet, sur les 6 mois où le nombre de collectes des déchets a été réduit, soit novembre/décembre 2020 et janvier/février/mars/avril 2021, sur le territoire de la MRC le poids du recyclage a augmenté de 16% (20% à Morin-Heights) et le compost de 33% (86% à Morin-Heights). Dans certaines municipalités, on note une augmentation de 129% pour le recyclage et 119% pour les matières organiques.

Certes, on a également observé une augmentation de 1,5% pour les déchets. Mais cette hausse est probablement due à la présence de villégiateurs sur une plus longue période que les années antérieures, qui ont profité de leurs résidences secondaires sur plusieurs mois. On remarque d'ailleurs que les municipalités ayant une importante proportion de résidences secondaires ont globalement généré plus matières résiduelles en cette période pandémique.

La MRC des Pays d'en-Haut remercie les citoyens et les commerces pour leur implication et participation dans une réduction des matières vouées à l'enfouissement et espère que tous poursuivront les efforts de tri et valorisation cette année.

Une section dédiée est disponible en ligne (lespaysdenhaut.com/services-aux-citoyens/environnement/collecte-des-dechets-bac-noir/), avec notamment des dépliants, aide au tri, astuces, capsules informatives et foire aux questions.

- lespaysdenhaut.com/services-aux-citoyens/environnement/
- Ligne info-collecte : 1 855 PDH-RECY ou 450 229-8052 infocollecte@mrcpdh.org

Pensez à notre planète et célébrez un ***Noël écologique*** *!*

www.morinheights.com

Aide-mémoire

RECYCLAGE

✔ C'est un contenant?
✔ C'est un emballage?
✔ C'est un imprimé?

PAPIERS ET CARTONS PROPRES
✔ Revues, journaux, circulaires
✔ Enveloppes et sacs de papier
✔ Boîtes de jus et de lait
✔ Boîtes d'oeufs

PLASTIQUE
✔ Tous les contenants # 1-2-3-4-5-7 avec logo
✔ Bouchons et couvercles
✔ Sacs et pellicules d'emballage regroupés dans un sac noué
✔ Contenants de produits d'entretien, cosmétiques, alimentaires

VERRE
✔ Contenants et bouteilles (consignés ou non) peu importe la couleur.

MÉTAL (MÊME ROUILLÉ)
✔ Boîtes de conserve
✔ Assiettes et/ou papier d'aluminium
✔ Cannettes de boissons

**Couleur du bac de recyclage vert ou bleu selon selon votre municipalité.*

COMPOST

✔ Ça se mange?
✔ C'est en papier ou en carton?
✔ C'est un résidu de jardin?

RÉSIDUS ALIMENTAIRES
✔ Aliments crus, cuits, congelés, séchés, périmés, restants de table
✔ Coquilles d'œufs
✔ Produits laitiers
✔ Viandes, poissons, os, fruits de mer et coquilles
✔ Filtres à café, sachets de thé

RÉSIDUS VERTS
✔ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
✔ Petites branches et résidus verts, sciure et copeaux de bois

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS
✔ Boîtes à pizza
✔ Assiettes de carton
✔ Essuie-tout et mouchoirs
✔ Papiers et cartons cirés

AUTRES
✔ Cheveux, poils, plumes
✔ Nourriture pour animaux
✔ Boules agglomérées de litière à chat

DÉCHETS

✔ Ce n'est pas réutilisable?
✔ Ce n'est pas recyclable?
✔ Ce n'est pas compostable?

✔ Couches
✔ Produits hygiéniques (tampons, serviettes sanitaires...)
✔ Sacs de balayeuse, feuilles jetables de balai (type Swiffer), feuilles d'assouplissant
✔ Sacs de croustilles et emballages de barres tendres
✔ Litière pour chat (sans déjection)
✔ Ampoules (sauf fluocompacte)
✔ Plastiques non numérotés
✔ Plastiques avec chiffre 6
✔ Porcelaine, pyrex non récupérables

Entreposage extérieur

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement vous rappelle que l'entreposage extérieur du bois de chauffage, des véhicules récréatifs et des remorques domestiques est autorisé dans les cours arrière et latérales d'une propriété préalablement occupée par un bâtiment principal.

Adresse civique

Pour votre sécurité dans le cas où les services d'urgence devraient se rendre à votre domicile, veuillez vous assurer que votre adresse civique est visible de la voie publique et que l'accès à votre propriété est dégagé, et ce en tout temps. En cas d'urgence, chaque seconde compte !

Fosse septique

La neige étant un bon isolant, nous vous suggérons de garder la neige sur vos couverts de fosse septique durant la période hivernale.

Remisage bacs roulants

Nous vous rappelons que les bacs roulants peuvent être placés au bord de votre entrée dès 17h la veille du jour de la collecte et qu'ils doivent être retirés au plus tard à 21h le jour de la collecte. Aucun bac ne doit rester sur le bord du chemin en dehors de ces heures.

De plus, les jours de collecte, assurez-vous de déposer les bacs dans votre entrée et non dans la rue ou sur le trottoir afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement et à la circulation.

Travaux publics

La Municipalité sollicite la collaboration de la population afin de respecter les consignes et règlements municipaux pour la période hivernale, et ainsi permettre à nos déneigeurs d'intervenir rapidement et efficacement cet hiver.

Déneigement des rues

L'opération de déneigement et d'épandage d'abrasifs constitue la principale activité du Service des Travaux publics en hiver. La rapidité d'exécution de ces activités améliore la sécurité sur nos rues et pour cette raison, nous vous rappelons que lors du déneigement des entrées de garage, des allées d'accès, des stationnements et des allées piétonnières, vous devez déposer la neige sur votre terrain privé et non sur celui de la Municipalité afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement. Il est de votre responsabilité d'en aviser votre entrepreneur privé. Toute personne qui contrevient à ce règlement est passible d'une amende minimale de 100 $ pour une première infraction (Règlement 569 2019). **N'oubliez pas que le stationnement est interdit sur l'ensemble des chemins publics, sous peine d'amende et au risque d'être remorqué à vos frais.**

Déneigement des trottoirs

Le déneigement des trottoirs et l'élargissement des rues sont réalisés à l'aide de divers véhicules de déneigement et d'un souffleur. Le Règlement 401 (disponible en ligne) permet à la Municipalité de souffler la neige sur les terrains privés.

Épandage d'abrasifs

Le sable, auquel on ajoute 5 % de sel, est également épandu une fois que la neige a cessé de tomber. Ce mélange est préférable pour l'environnement et plus efficace que le sel utilisé seul, puisque ce dernier n'est efficace qu'à des températures qui varient entre 0°C et -15°C.

Abris d'hiver temporaires et piquets à neige

Assurez-vous d'installer votre abri d'hiver temporaire et vos piquets à neige sur votre terrain. Les structures et les balises installées dans l'emprise de rue nuisent aux opérations de déneigement et ralentissent le travail des opérateurs. Optez pour des poteaux en bois ou en fibre de verre puisque ceux en métal peuvent endommager les équipements de déneigement entraînant des coûts importants et retardent le travail. De plus, si des bris sont causés à des structures situées dans l'emprise municipale, la Municipalité ne peut être tenue responsable des dommages car il est de la responsabilité des citoyens de respecter cette zone.

Collecte des bacs

Nous faisons appel à votre coopération pour remiser promptement vos bacs après la collecte (ordures, recyclage et compostage). Vous devez placer vos bacs dans votre entrée et non dans la rue ou sur le trottoir. La distance requise est de 1 à 1,2 m (3 à 4 pi) entre votre bac et la chaussée.

Courtoisie et respect

Lors des opérations de déneigement, nous vous invitons à faire preuve de courtoisie en cédant la place aux véhicules de déneigement de façon à ce qu'ils puissent effectuer des manœuvres sécuritaires lors des diverses opérations. Lors d'une opération de chargement, on ne doit jamais dépasser le convoi de camions à moins qu'un signaleur ne nous y autorise. De même, le respect des directives des signaleurs s'impose en tout temps lors de détours puisque l'objectif demeure d'accélérer l'ensemble des activités de déneigement, afin de permettre aux utilisateurs de retrouver le plein accès à la voie publique dans les meilleurs délais.

Aménagement en bordure de rue

Empiètement dans l'emprise de la voie publique

Les propriétaires d'immeubles dont les aménagements empiètent dans une partie de l'emprise de rue doivent limiter l'utilisation de cet espace à du gazon ou des ouvrages d'accès. Ces derniers ne doivent pas nuire aux différentes opérations d'entretien et de déneigement de la Municipalité ainsi qu'au drainage, et ne doivent pas constituer une nuisance à la circulation ou un danger pour la sécurité publique.

Propriété privée

Que ce soit une clôture, une haie ou une plate-bande en façade de votre propriété, il est important de la protéger à l'automne. Notez qu'une distance minimale d'un mètre à l'intérieur de votre ligne de terrain avant, et non à partir de l'accotement ou du fossé, doit être libre de tout aménagement autre que ceux mentionnés plus haut. Ce dégagement est principalement requis pour les opérations de déneigement. Ce principe s'applique également aux bacs à ordures, récupération et compostage.

Il est à noter que le citoyen demeure responsable de ses plantes et autres installations en bordure de rue et que la Municipalité n'acceptera aucune réclamation de responsabilité pour des dommages subis à ces aménagements.

Service de sécurité incendie et des premiers répondants de Morin-Heights

Le dégagement des sorties

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir **évacuer rapidement votre domicile**. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation.

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres.
- Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.

Lors d'un incendie, vous et les membres de votre famille pourriez avoir **moins de trois minutes** pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdriez si la sortie que vous deviez utiliser lors d'un incendie était enneigée!

- Faites en sorte que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaisse la façon de les ouvrir et d'y accéder.
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie. www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/plan-evacuation-domicile.html

Dégagez vos sorties de **tout objet encombrant** comme les jouets, les chaussures, les sacs d'école, les pelles, la souffleuse, le barbecue, les meubles de jardin rangés, etc.

Rappels

→ Avez-vous pensé à changer les piles de vos avertisseurs au dernier changement d'heure ?

→ N'oubliez pas de faire ramoner votre cheminée !

→ Informez votre municipalité si la borne-fontaine située près de votre résidence n'est pas déneigée.

MA BIBLIO À MOI
Quand je veux où je veux

Les Z'animés

Bibliothèque

La bibliothèque municipale est située au **823, chemin du Village**, elle est fermée les jours fériés. Elle est ouverte les mardis, jeudis et samedis, de 10 h à 16 h. L'abonnement à la bibliothèque est **gratuit** pour tous les résidents.

Information :

bibliotheque@morinheights.com ou 450 226-3232, poste 124

en présentiel : activités et conférences gratuites présentées par la bibliothèque municipale

Information et inscription : en ligne ou 450 226-3232, poste 132 ou chaletbellevue@morinheights.com

Contes, tambours et chants autochtones avec Valérie Ivy Hamelin, le 27 novembre à 15 h à la bibliothèque (25 places disponibles).

Contes pour Noël avec Yvon Boutin, le 22 décembre à 19 h au Chalet Bellevue (80 places disponibles).

L'équilibre hormonal féminin en herboristerie avec Johanne Fontaine, le 30 janvier à 11 h au Chalet Bellevue. Mieux comprendre la danse des hormones féminines, leur impact et ce que l'on peut faire pour qu'elles travaillent en harmonie : hygiène de vie, alimentation et plantes médicinales. Ces notions servent tout au long de la vie de la femme, soit de la puberté à la ménopause. Cela améliore notamment les règles difficiles ou irrégulières, le syndrome prémenstruel, les soubresauts de la puberté et les inconforts de la ménopause. (60 places disponibles)

Cours en histoire de l'art : Frank Lloyd Wright ou la beauté de l'harmonie, le 12 février à 13 h au Chalet Bellevue (60 places disponibles)

Pendant la relâche ***Story Time with Tina***, le 26 février à 10 h 30 à la bibliothèque (20 places disponibles). Pour les petits de 3 à 6 ans, l'histoire sera racontée en anglais, et les activités qui suivront seront bilingues.

Pendant la relâche **Atelier de création de pâtes italiennes** le 28 février à 10h30 au Chalet Bellevue (20 places disponibles). Pour les 4 à 10 ans. Présentation d'un conte sur l'alimentation, causerie sur les différentes sortes de pâtes et les ingrédients à utiliser, réalisation de raviolis et tagliatelles. Les participants pourront apporter les pâtes chez eux !

Pendant la relâche **Une graine, une plante! Une tendre initiation à la botanique et au jardinage**, le 1er mars à 10 h 30 à la bibliothèque (20 places disponibles). Pour les 4-7 ans : l'auteure assure la lecture interactive de son album « Adam, les fleurs et le voleur ». Pour chaque espèce de fleur présentée aux planches botaniques de l'album, les enfants sont amenés à y associer une photo prise dans la nature et à apprendre le nom de différentes espèces de fleurs printanières. Munie de terreau en pot, l'auteure plante une graine de tournesol et remet aux participants quelques graines de tournesols géants à planter au printemps en pot ou dans leur jardin. Finalement, l'auteure remet aux enfants une illustration en noir et blanc de Valérie Desrochers et les invite à s'inspirer des couleurs de l'album pour la colorier.

NOUVEAUTÉS

FICTION

Olivier Adam
La tête sous l'eau

Muriel Barbery
Une rose seule

Brit Bennett
L'autre moitié de soi

David Foenkinos
Je vais mieux

Paolo Giordano
Dévorer le ciel

Kristen Harnisch
L'héritage du maître de chai

Arnaldur Indridason
Les fantômes de Reykjavik

Ragnar Jonasson
Siglo

Paul Kawczak
Ténèbre

Douglas Kennedy
Isabelle, l'après-midi

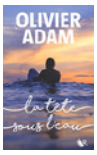

Primo Levi
Si c'est un homme

Macha Méril
Vania, Vassia et la fille de Vassia

Marie Nimier
Le Palais des orties

Delia Owens
Là où chantent les écrevisses

Éric-Emmanuel Schmitt
Madame Pylinska et le secret de Chopin

Plein air

Calendrier des événements

- Course Première neige à Sommet Morin Heights : les 4 et 5 décembre
- Randonnée aux flambeaux au Parc Basler : le 22 janvier
- Fest'hiver et la 50e édition du Loppet Viking : les 19 et 20 février
- Randonnée sous les étoiles de Palliacco au Parc Basler : le 26 février
- Coupe Québec à Sommet Morin Heights : les 2 et 3 avril

Le réseau : plus de 160 km de sentiers de ski de fond, raquette et fatbike à votre portée!

Ski de fond : Que ce soit pour du ski de fond classique, patin ou hors-pistes, nous avons des sentiers qui vous permettront de prendre une pause nature à partir de différents points d'accès.

Raquette : Plusieurs sentiers à proximité (Parc Basler, secteur des Bouleaux, Sommet Morin Heights). Vous y retrouverez des points de vue sur les lacs et montagnes et des rochers de glace!

***Fatbike* :** Une quinzaine de kilomètres sont accessibles; ils sont entretenus par le passage des raquetteurs.

Tarification (info en p. 13)

- **L'achat des abonnements saisonniers se fait en ligne.**
- **Aucun frais pour les enfants de 17 ans et moins.**

- **Le tarif adulte résident de Morin-Heights pour une passe de ski de fond/raquette/fatbike a été réduit à 50 $!**
- **L'accès aux pistes de raquette et *fatbike* est gratuit sur présentation de la carte citoyenne (info en p. 01 et 04) !**

Propriétaires de terrains / Sentiers de ski ou raquette : Vous possédez un terrain sur lequel on retrouve un sentier municipal de ski de fond ou raquette? Présentez-vous au Chalet Bellevue (27, rue Bellevue) afin de recevoir vos passes VIP gratuitement pour vous et deux de vos invités (passes transférables pour invités).

Conditions et ouverture des sentiers : Vous désirez connaître les conditions? Consultez le www.morinheights.com/Plein-air. Une mise à jour est effectuée quotidiennement ainsi que la date du dernier entretien mécanique. Certaines conditions ne permettent pas d'utiliser les sentiers afin d'en préserver la qualité ou la restauration, svp, respectez ces consignes lorsque les avis sont émis. De plus, certains tracés de sentiers sont modifiés. Il est important de respecter l'affichage et les propriétés privées.

École de ski : Il y aura possibilité de prendre une leçon de ski de fond afin de vous initier ou de maîtriser certaines techniques ! Location d'équipement disponible. Sur réservation au 450 226-3232, poste 130.

Location d'équipement :

Ski de fond : la boutique de location sera située au 50, chemin du Lac-Écho dans le Pavillon du Corridor Aérobique.

Raquettes : au Parc Basler, à la guérite au 99, chemin du Lac-Écho.

Rappel sur les chiens : Les chiens sont autorisés dans les sentiers de raquette **seulement** et obligatoirement en laisse.

Il est possible de promener votre chien également au Corridor Canin sur le chemin du Midi au ou parc canin situé au 100, chemin du Lac-Écho.

Points de service

ACCUEILS	SERVICES OFFERTS À CHACUN DES ACCUEILS	ACTIVITÉS À PARTIR DE L'ACCUEIL	HEURES D'OUVERTURE
Chalet Bellevue 27, rue Bellevue	• Salle de fartage • Billetterie • Toilette • Douche • Aire de repos • Boutique de location	• Ski de fond classique • Raquette • *Fatbike*	9 h à 16 h
Pavillon du Corridor Aérobique 50, chemin du Lac-Écho	• Billetterie • Toilette • Aire de repos	• Ski de fond classique • Ski de fond patin • Raquette • *Fatbike*	Les fins de semaines, la semaine du Temps des Fêtes et le congé scolaire, 9 h à 16 h N.B. : Le stationnement sera fermé les autres semaines. Vous êtes invités à vous stationner au Parc Basler ou Chalet Bellevue.
Parc Basler 99, chemin du Lac-Écho	• Toilette	• Ski de fond classique • Glissade • Raquette • *Fatbike*	9 h à 16 h
Sommet Morin Heights 185, rue Bennett	• Billetterie • Toilette • Aire de repos • Boutique de location	• Ski de fond classique • Ski de fond patin • Ski de fond nordique • Raquette • *Fatbike*	9 h à 16 h, du jeudi au lundi
Pavillon Montfort 160, route Principale, à Wentworth-Nord	• Billetterie • Toilette • Aire de repos	• Ski de fond classique • Ski de fond patin • Ski de fond nordique • Raquette • *Fatbike*	9 h à 16 h
Parc des Bouleaux 19, rue des Bouleaux	• Toilette	• Ski de fond nordique • Raquette	9 h à 16 h

Tarification 2021-2022

PASSES DE SAISON

PRODUITS / SERVICES	TARIFS***
PASSES DE SKI DE FOND, RAQUETTE ET VÉLO SUR NEIGE	
Adulte résident Morin-Heights	50,00 $
Adulte résident MRCPDH	105,00 $
Adulte non-résident	120,00 $
Enfant 17 ans et moins	**GRATUIT**
Étudiant 18-22 ans & aîné résident Morin-Heights 65 ans +	30,00 $
Étudiant 18-22 ans & aîné résident MRCPDH 65 ans +	75,00 $
Étudiant 18-22 ans & aîné non-résident 65 ans +	95,00 $
PASSES RAQUETTE ET VÉLO SUR NEIGE	
Adulte résident Morin-Heights	**GRATUIT** avec la carte citoyenne
Adulte résident MRCPDH	50,00 $
Adulte non-résident	55,00 $
Enfant 17 ans et moins	**GRATUIT**
Étudiant 18-22 ans & aîné résident Morin-Heights 65 ans +	**GRATUIT** avec la carte citoyenne
Étudiant 18-22 ans & aîné résident MRCPDH 65 ans +	35,00 $
Étudiant 18-22 ans & aîné non-résident 65 ans +	35,00 $

BILLETS JOURNALIERS

SKI DE FOND	
Adulte	17,00 $
Étudiant 18-22 ans & aîné 65 ans +	14,00 $
Étudiant 18-22 ans et aîné résident Morin-Heights 65 ans +	7,00 $
Enfant 17 ans et moins	**GRATUIT**
RAQUETTE & VÉLO SUR NEIGE	
Adulte	9,00 $
Résident de Morin-Heights	**GRATUIT** avec la carte citoyenne
Étudiant 18-22 ans & aîné 65 ans +	6,25 $
Étudiant 18-22 ans et aîné résident Morin-Heights 65 ans +	**GRATUIT** avec la carte citoyenne
Enfant 17 ans et moins	**GRATUIT**

***Taxes incluses et tarifs sujets à changement sans préavis

Prochains numéros !

L'édition budget 2022 de l'Info Morin-Heights vous sera postée avec votre compte de taxes 2021.

ÉDITION DU PRINTEMPS
15 mars au 1er juin 2022
Date de tombée : 24 janvier 2022
Distribution : 10 mars 2022

ÉDITION D'ÉTÉ
1er juin au 15 août 2022
Date de tombée : 14 avril 2022
Distribution : 26 mai 2022

ÉDITION D'AUTOMNE
15 août au 1er décembre 2022
Date de tombée : 10 juin 2022
Distribution : 10 août 2022

ÉDITION D'HIVER
1er décembre 2022 au 15 mars 2023
Date de tombée : 7 octobre 2022
Distribution : 24 novembre 2022

Horaire des Fêtes

Les bureaux de la Municipalité seront fermés pour la période des Fêtes du **jeudi 23 décembre 2021 au mardi 4 janvier 2022** inclusivement.

À chacun d'entre vous, nous souhaitons un Joyeux Noël et une heureuse année 2022 !

Club optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur

Plusieurs activités pour les jeunes

Information :

www.facebook.com/cluboptimistevss

cluboptimistedesaintsauveur@gmail.com

C.P. 4, Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R0

Relâche scolaire

Du 26 février au 4 mars, plusieurs activités tant intérieures qu'extérieures seront offertes pour toute la famille dans le cadre de la relâche scolaire !

Ateliers, activité en plein air, tour d'escalade et structure gonflable ! Tous les détails seront publiés ultérieurement. Consultez notre page Facebook en février pour vous connaître les détails de la programmation !

Fondeurs-Laurentides

Programme Jackrabbit (6-10 ans)

JOUR : dimanche 9 h ou 11 h
DÉBUT : 9 janvier 2022 pendant 8 semaines,
date limite d'inscription le 1er décembre 2021
COÛT : dimanche 9 h ou 11 h
ENDROIT : 185, rue Bennett, Morin-Heights

INSCRIPTIONS et détail des programmes :
www.fondeurslaurentides.ca

INFORMATION : 579 888-2005 ou
clubfondeurslaurentides@gmail.com

Accès-Loisirs Pays-d'en-Haut

Sainte-Adèle, Saint-Sauveur, Morin-Heights, Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson continuent d'offrir le programme Accès-Loisirs Québec dans les Pays-d'en-Haut et ce, en collaboration avec la Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut.

Ce programme offre aux personnes de 0 à 99 ans, vivant une situation de faible revenu, la possibilité de **participer à des activités de loisir gratuitement** et ce, dans le respect et la confidentialité.

Les inscriptions pour les activités de cet hiver se dérouleront le **mercredi 12 janvier de 17 h à 20 h** à la Maison de la Famille, située au 480, rue des Capucines à Sainte-Adèle. Pour bénéficier du programme, vous devez présenter une preuve de revenu lors de votre inscription. Pour en savoir plus sur ce nouveau programme, veuillez communiquer avec le 450 226-3232, poste 132.

Programme de patinage

Nous sommes à la recherche d'un(e) instructeur(e) pour enseigner les rudiments du patin aux plus petits et du patinage artistique aux plus grands. Contactez Madame Marilyne Lortie à l'adresse courriel suivante : marilyne.lortie@morinheights.com.

Tous les samedis à la patinoire municipale, pour une durée de 8 semaines.

COÛT	RÉSIDENT*	NON-RÉSIDENT
Débutant 3 ½ à 5 ans	55 $	65 $
Autres niveaux	60 $	70 $

* sous présentation de la carte citoyenne

HORAIRE (le niveau de l'enfant sera déterminé au premier cours)

Débutant - 3 ½** à 5 ans - (**au 1er janvier 2022)
9 h 45 - 10 h 30

Intermédiaire - 6 ans et plus -
10 h 45 - 11 h 45

Intermédiaire et avancé
12 h - 13 h 15

Équipement obligatoire :

- Un casque protecteur, des protège-genoux et des protège-coudes
- Des lunettes de protection ou un casque avec grille ou visière est recommandée pour les plus petits qui font des jeux à quatre pattes
- Un protecteur pour le cou de type bavette ajusté pour couvrir le cou et la région supérieure de la poitrine
- Des gants ou mitaines résistants à l'eau

INSCRIPTION en ligne ou au Chalet Bellevue au plus tard le 4 janvier, début des cours le 8 janvier !
Aucune inscription acceptée à la patinoire.

Information : 450 226-3232, poste 132

Programme de hockey pour les jeunes de 5 à 15 ans

Nous sommes à la recherche d'un entraîneur (compensation monétaire offerte). Si vous êtes intéressés, communiquez avec Catherine Maillé à loisirs@morinheights.com.

Ce programme offre la chance aux enfants âgés de 5* à 15 ans (âge au 30 septembre 2021) de jouer au hockey dans leur communauté sur une patinoire extérieure et ce, tout à fait **gratuitement** (sous présentation de la carte citoyenne) !

**Si un nombre suffisant d'enfants de 5 et 6 ans est atteint, nous formerons une équipe pour ce groupe d'âge.*

Le programme de hockey met l'emphase sur l'esprit d'équipe, le plaisir et la participation des enfants. Les parties ont lieu à la patinoire municipale, à l'exception de quelques classiques et matchs inter-municipaux, à travers la MRC (si la situation le permet dans le contexte de pandémie).

Comme ce programme est gratuit, que les places sont limitées, et que le hockey est un sport où l'esprit d'équipe est fondamental, la présence des enfants à toutes les joutes est de mise.

Équipement obligatoire complet : casque avec protecteur facial complet, protège-cou, protège-tibias et genoux, gants, coquille, bâton et patins de hockey.

Pour les 7 à 10 ans : le mardi de 18 h 30 à 19 h 30

Pour les 11 à 15 ans : le jeudi de 19 h à 20 h 30

Si les conditions le permettent, **le programme débutera le mardi 4 janvier** à la nouvelle patinoire située au 99, chemin du Lac-Écho, et se terminera le 26 février.

Conditions de glace : 450 226-3232, poste 122

INSCRIPTIONS en ligne seulement à www.morinheights.com (cliquez sur « Services en ligne », puis « Inscriptions en ligne »). **Les places sont limitées****.

***Les résidents de Morin-Heights ont priorité sur les non-résidents jusqu'au **10 décembre**. Par la suite, les places restantes seront offertes aux non-résidents, aussi par pige.*

Information : 450 226-3232, poste 132 ou chaletbellevue@morinheights.com

Football Club Morin-Heights

INSCRIPTIONS DE SOCCER 2022 en ligne dès le 1er janvier via **www.fcmorinheights.com** ou en personne samedi le 12 février de 10 h à 12 h, samedi le 5 mars de 10 h à 12 h ou dimanche le 13 mars de 13 h à 15 h au Chalet Bellevue (27, rue Bellevue).

Information :
450 226-0011 ou info@fcmorinheights.com

Grassroots - initiation au soccer

Programme d'initiation au soccer pour les 4 à 7 ans (nés entre 2015 et 2018) du 4 juin au 20 août 2022.

12 samedis sur le terrain de soccer de Morin-Heights (647, ch. du Village). Inclut uniforme complet (bas-short-chandail) et ballon.

Inscription via www.fcmorinheights.com

Le soccer te passionne?

Deviens arbitre !

Exigences :

- Bien connaitre le soccer ;
- Avoir 14 ans ou plus ;
- Être en bonne condition physique.

Avantages :

- Revenus intéressants ;
- Formation offerte ;
- Horaire flexible.

Faites votre inscription maintenant :
info@fcmorinheights.com

Patinoires et glissade

Venez vous dégourdir et profiter de l'hiver sur nos installations hivernales situées au Parc Basler ! (99, chemin du Lac-Écho)

Vous y retrouverez une petite patinoire plus familiale, une grande patinoire aux dimensions réglementaires de la LNH, ainsi que deux roulottes et des toilettes chauffées. Des supports à patin seront aussi mis à votre disposition.

Les heures d'ouverture, selon les conditions météorologiques, sont :

- Du dimanche au jeudi de 9 h à 21 h
- Les vendredis et samedis de 9 h à 22 h

Pour étirer encore plus le plaisir, apportez votre « *crazy carpet* » ou votre traîneau et lancez-vous sur notre glissade spécialement aménagée pour cet usage !

Un coin feu sera aussi installé sur le site, pendant les périodes de pointes, pour ceux et celles qui auraient envie de se réchauffer un peu ! Apportez vos guimauves, votre chocolat chaud et vos doudous pour y passer un agréable moment.

L'horaire et les règlements des patinoires et de la glissade peuvent être consultés au www.morinheights.com/Patinoire-Skating-Rink.

Pendant la saison, pour connaître les conditions des glaces, n'hésitez pas à téléphoner au 450 226-3232, poste 122.

Un grand MERCI à Robert Leblanc!

Nous souhaitons remercier chaleureusement notre entraîneur d'hockey, Monsieur Robert Leblanc, qui a accroché ses patins après dix années d'implication bénévole pour le développement de nos jeunes joueurs. Notre entraîneur local faisait l'envie de toutes les villes environnantes par son engagement et ses qualités personnelles! Sa façon de faire fut source de motivation et d'inspiration auprès des enfants qu'il dirigeait; son engagement, sa bonne humeur et son grand cœur vont assurément manquer à tous.

Merci Robert, ce fut un plaisir et un honneur de te côtoyer tout ce temps!

Programmation culturelle

Arts Morin-Heights

Fidèle à sa mission de favoriser le développement des arts visuels, Arts Morin-Heights a pu reprendre quelques activités au Chalet Bellevue en 2021.

La formule adoptée cette année pour l'exposition estivale a plu autant au public qu'aux artistes : présence de tous les artistes, artistes invités, mode de paiement… donc à reconduire!

Au programme 2022, nous proposons notre exposition estivale, des expositions thématiques de groupe ou individuelles au Chalet Bellevue. Par ailleurs quelques toiles y seront exposées dans les locaux du personnel et les salles d'activités pour le bénéfice des usagers du Chalet. Ces toiles seront changées régulièrement.

Arts Morin-Heights évolue et s'adapte au nouveau contexte et aux nouvelles pratiques et techniques artistiques. Ainsi, de nouveaux règlements pourront être consultés sur notre site en janvier 2022. Pour le recrutement, le critère principal d'admissibilité est la qualité de la production artistique et l'originalité des œuvres qui demeure un incontournable. La priorité est accordée aux résidents de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Ginette Fontaine
maagfontaine@hotmail.com
450 226-3832

Club de lecture en français (CLEF) de Morin-Heights

Le Club de lecture en français reprend ses rencontres mensuelles cet hiver. Nous y discutons de nouvelles lectures, de livres relus et de coups de cœur. Les rencontres ont lieu au Chalet Bellevue le quatrième mardi du mois de 13 h 30 à 15 h 30.

Pour toute autre information :
Monique Bélisle 450 226-8464

Chorale *Joyful Noise*

Bienvenue à tous ceux qui aiment chanter, peu importe votre âge ! Au Chalet Bellevue, les mardis à 15 h du 18 janvier au 24 mai, 140 $. Directeur de chorale, Ian Lebofsky : www.thephysicalvoice.com

Information et inscription : Penny Rose au 450 226-2746 ou pennyrose@jenanson.com

Laissez-vous charmer par les chanteurs de rue VILLAGE NOISE, le 19 décembre prochain; soyez aux aguets !

Groupe de tricot

Le groupe de tricot se rencontre deux fois par mois pour tricoter, jaser et partager. Les amateurs de crochet, broderie ou autre travail d'aiguille sont aussi les bienvenus !

Les rencontres ont lieu au Chalet Bellevue les premiers et troisièmes jeudis du mois, de 13 h à 16 h. Vos pouvez venir pendant les trois heures, ou moins longtemps, selon vos disponibilités.

Il s'agit d'un groupe informel, aucun besoin de s'inscrire ou réserver. Vous n'avez qu'à apporter votre matériel. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Monique Bélisle au **450 226-8464**.

Laurentian Reading Club

Depuis 1959, nous partageons notre amour des livres et nous échangeons des idées et des commentaires, sans oublier le plaisir de nous retrouver entre amis. Nous nous réunissons à 13 h le troisième mardi de chaque mois, de septembre à juin, au Chalet Bellevue. Joignez-vous à nous pour discuter de livres et de lectures ! Notez que nos réunions se déroulent en anglais.

Nous demandons aux membres une cotisation de 20 $ pour l'achat des livres.

Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec Jane Philibert au **450 226-6947** ou à **janephil@cgocable.ca**.

Arbres à tricots

Grâce à la générosité de plusieurs tricoteuses et tricoteurs nos arbres à tricots de l'hiver dernier ont reçu plus de 120 tricots de toutes sortes : des tuques, des mitaines, des bas et des foulards. Ces tricots ont été distribués dans diverses écoles de la région. Merci à tous et toutes pour votre générosité et votre créativité !

Nos arbres sont « plantés » à nouveau au Chalet Bellevue, à l'hôtel de ville et à la bibliothèque et seront en place jusqu'au début janvier. Nous les dépouillerons quand ils seront pleins, et surtout, juste avant Noël pour distribuer les tricots aux familles démunies de la région. Alors, tricoteuses et tricoteurs, à vos broches !

Pour plus d'information, vous pouvez contacter Monique Bélisle au **450 226-8464**.

Sports en pratique libre

Du 10 janvier au 26 avril 2022 (fermé le 18 avril)

Au gymnase de l'école primaire de Morin-Heights (647, chemin du Village)

PICKLEBALL
Un terrain disponible, équipement sur place
Lundi 18 h à 21 h

BADMINTON
Pour toute la famille, un terrain disponible, rotation aux 20 minutes
Mardi 18 h à 19 h

VOLLEYBALL (16 ans et plus)
Mardi 19 h 15 à 21 h

Tarif par jour, par sport (payable sur place)
4 $ avec carte citoyenne** • **6 $** non-résident

Tarif passe de session par sport, achat de passe en ligne à www.morinheights.com : menu « Services en ligne », sous-menu « Inscriptions en ligne »
40 $ avec carte citoyenne** • **60 $** non-résident

*** La tarification préférentielle sera appliquée seulement sur présentation de la carte citoyenne.*

Église United

L'Église Unie de Morin-Heights se rencontre au 831, chemin du Village, les dimanches à 11 h. Les célébrations ont lieu en anglais. L'Église Unie de Ste-Adèle offre des célébrations en français à 10h30 au 1300, chemin du Chantecler, à Ste-Adèle.

Morin-Heights espère reprendre bientôt les activités pour les ainés : Cosy Corner et Église pêle-mêle, une activité centrée sur les enfants. Rejoignez-nous à Morin-Heights pour des conversations amicales et jeux des cartes, etc. **Tous sont les bienvenus !**

Pour plus d'information, visitez notre site web www.lam-mrl.com/morin-heights-united-church ou contactez Cathie Davis au 514 712-8863 ou à dcatiam@gmail.com.

MAISON DE LA FAMILLE DES PAYS-D'EN-HAUT

La Maison de la famille des Pays-d'en-Haut développe des activités et services dans toutes les villes de la MRC des Pays-d'en-Haut. Découvrez ou redécouvrez nos services toujours plus près des familles de notre région.

- Halte-Garderie
- Ateliers pour les parents
- Activités parent-enfants **NOUVEAU À MORIN-HEIGHTS**
- Activités pour futurs et nouveaux-parents
- Cuisines collectives
- Aide aux devoirs et capsules vidéos pour parents

Appelez-nous au **450 229-3354** pour vous informer sur nos différents services ou découvrez notre programmation en temps réel en scannant le code QR ci-contre.

L'église anglicane Trinity

L'Église anglicane Trinity, située au 757, chemin du Village, vous invite à vous joindre à ses services en personne le dimanche à 11 h, en conformité aux directives relatives à la COVID. Nous serions heureux d'accueillir les visiteurs et les nouveaux résidents dans notre communauté. Pour vous assurer de respecter l'attribution sécuritaire des places assises, nous vous demandons de nous envoyer un courriel à trinitychurch.morinheights@gmail.com le jeudi ou le vendredi précédent.

Suivez-nous, sur notre page Facebook «Trinity Anglican Church Morin Heights».

Nous partageons le ministère avec neuf autres églises des Laurentides, le LRM (*Laurentian Regional Ministry*), qui organisent également des services réguliers le dimanche à 16 h et la prière du soir en semaine à 17 h. Pour plus d'informations, consultez le site www.laurentianregionalministry.com.

Rév. Josée Lemoin ; LRM, titulaire et chef d'équipe, cell. : 514 891-3081

Rév. Tania Lesack ; prêtre responsable de Trinity, tania.lesack@gmail.com ou cell. : 514 607-0414

Entente intermunicipale

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces six municipalités de s'inscrire aux **activités offertes dans cette entente** sans aucune tarification non-résidente. Cette entente a pour but de promouvoir les cours qui n'atteignent pas le minimum de participants requis pour le démarrage du cours à l'aide des citoyens des Villes participantes et ainsi offrir un plus grand accès à une offre de service variée.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles. Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

INFORMATION

Municipalité de Morin-Heights :
450 226-3232, poste 132 /
morinheights.com

Municipalité de Piedmont :
450 227-1888, poste 230 /
piedmont.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs :
450 224-2675, poste 262 /
sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle :
450 229-2921, poste 7244 /
ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson :
450 228-2543, poste 221 /
lacmasson.com

Ville de Sainte-Sauveur :
450 227-0000, poste 4000 /
vss.ca

JEUNES

Danse contemporaine
Sainte-Adèle

Danse écossaise (6 +)
Morin-Heights

Danse pré hip-hop (4-6 ans)
Sainte-Adèle

Danse hip-hop
Sainte-Adèle et Sainte-Anne-des-Lacs

Hockey cosom
Sainte-Adèle

Judo
Saint-Sauveur

Sciences en folie
Sainte-Adèle et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

PARENTS-ENFANTS

Ateliers culinaires
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

ADULTES

Cardio latino
Morin-Heights

Cardio swing
Morin-Heights

Centre de conditionnement physique
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Comment utiliser son iPad
Sainte-Anne-des-Lacs

Comment utiliser son iPad [intermédiaire]
Sainte-Anne-des-Lacs

Conversation anglaise
Morin-Heights

Danse en ligne [débutant 1]
Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Adèle et Saint-Sauveur

Danse en ligne - [débutant 2]
Sainte-Anne-des-Lacs

Danses gitanes [en douceur et intermédiaire]
Piedmont

Danse orientale [en douceur et intermédiaire]
Piedmont

Espagnol [tous les niveaux]
Sainte-Adèle et Morin-Heights

Étirements
Piedmont

Judo
Saint-Sauveur

Méditation
Sainte-Anne-des-Lacs et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Mise en forme (60 ans et mieux)
Piedmont

Peinture et créativité
Sainte-Adèle

Qi Gong
Sainte-Adèle

Qi Gong – Do in - Méditation
Morin-Heights

Solo latino
Morin-Heights

Tai Ji
Sainte-Adèle

Yoga pour tous
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Yoga sur chaise
Sainte-Anne-des-Lacs

Yoga 50+
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Zumba Gold
Sainte-Anne-des-Lacs

Consultez l'horaire complet des cours offerts à Morin-Heights en pages 20 à 22.

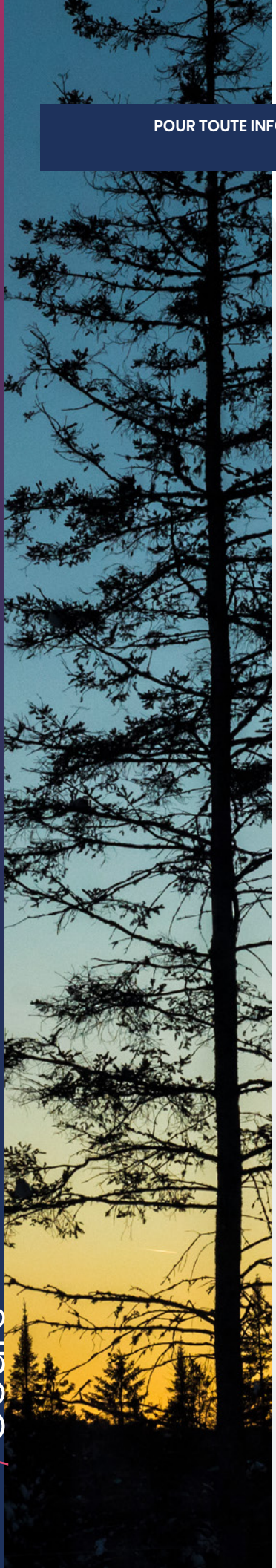

Programmation des cours offerts

POUR TOUTE INFORMATION OU INSCRIPTION, VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT L'INSTRUCTEUR DU COURS.
R : résident NR : non-résident / * : informez-vous auprès du professeur

Cardio alpin

De la montagne au tapis de sol, vous travaillerez cardio, tonus, endurance et flexibilité! Le complément idéal pour toutes vos sorties en plein air cet hiver!

Lieu: Chalet Bellevue
Tarif: R : carte de 10 cours 125$ ou 15$ / cours
NR : carte de 10 cours 155$ ou 17,50$ / cours
Jour: lundi 8h45 à 9h45
Dates: 10 janvier au 11 avril (13 sem.) – *pas de cours pendant la semaine de relâche* -
Prof: Andréa Beaulieu / 450 822-7486 / espritalpin@gmail.com

Tai Chi Yang avec étirements et méditation

Équilibre physique, mental et émotionnel. Possibilité de joindre le cours en tout temps.

Lieu: Chalet Bellevue
Tarif: R : 110$ NR : 130$
Jour: niveau avancé : mardi 10h30 à 11h45
niveau débutant : vendredi 10h00 à 11h15
Dates: avancé : 1er mars au 12 avril (7 sem.)
débutant : 4 mars au 15 avril (7 sem.)
Prof: Michelle Gendron / 450 712-6834 / mich.gendron@yahoo.ca
ecoledetaichilibre.com

Conversation anglaise

Cours pour débutants et intermédiaires, adultes et aînés.

Lieu: Chalet Bellevue
Tarif: R : 150$ • NR : 170$
Jour: lundi 14h à 15h30
Dates: 9 janvier au 20 mars (10 sem.)
Prof: Thérèse Mascis – inscription au www.morinheights.com
(services en ligne / inscription en ligne)

Yoga alpin

Une classe tous niveaux où l'inspiration et la fluidité des postures font union avec les éléments de la nature. Un moment ressourçant où vous trouverez une connexion avec le corps et l'esprit.

Lieu: Chalet Bellevue
Tarif: R : carte de 10 cours 125$ ou 15$/ cours •
NR : carte de 10 cours 155$ ou 17,50$/ cours
Jour: mercredi 8h45 à 9h45
Dates: 12 janvier au 13 avril (13 sem.) – *pas de cours pendant la semaine de relâche* -
Prof: Andréa Beaulieu / 450 822-7486 / espritalpin@gmail.com

POUR TOUS NOS COURS EN PRÉSENTIEL, LE PASSEPORT VACCINAL SERA EXIGÉ.

Tai chi Chuan

Gratuit !

Séance libre de pratique et d'exercices (pas d'enseignement), aucune inscription requise. Bienfaits : contrôle du stress, maintient un état de calme, améliore les articulations et l'équilibre, augmente la circulation sanguine et stimule le système nerveux.

Lieu: Chalet Bellevue
Jour: samedi 9h à 11h
Dates: 8 janvier au 26 mars
Info: Robert Lee / 450 227-8829

Qi Gong - Do In – Méditation

Les exercices de Qi Gong alternent mouvements lents, méditation et régulation du souffle afin de faire circuler harmonieusement l'énergie dans le corps.

Lieu: Chalet Bellevue
Tarif: R : 150$ • NR : 172,50$
Jour: jeudi 16h30 à 18h
Dates: 6 janvier au 10 mars (10 sem.)
Prof: Geneviève Pepin / 514 995-8441 / gene.pepin@gmail.com

Espagnol club de conversation

Niveau avancé, pour ceux qui ont déjà les connaissances pour s'exprimer au présent, passé et futur. Le cours est majoritairement ciblé sur la conversation et inclus des activités de lecture, d'écriture et d'écoute. Matériel inclus, 16 ans et plus.

Lieu: Chalet Bellevue
Tarif: R : 165$ / NR : 190$
Jour: jeudi 9h à 10h30
Dates: 13 janvier au 24 mars (10 sem.)
Prof: Yoalli Gallegos / 819 326-7706 / laurentidescasaespagnol@hotmail.com

---

Espagnol niveau 2

Pour ceux qui ont des bases en espagnol (temps présent, s'exprime au « je », vocabulaire de base acquis), matériel inclus. 16 ans et plus.

Lieu: Chalet Bellevue
Tarif: R : 165$ • NR : 190$
Jour: jeudi 10h30 à 12h
Dates: 13 janvier au 24 mars (10 sem.)
Prof: Yoalli Gallegos / 819 326-7706 / laurentidescasaespagnol@hotmail.com

Cardio Swing

Mise en forme avec des mouvements de swing, pour tous !

Lieu: Chalet Bellevue
Tarif: R : 120$ • NR : 143$
Jour: jeudi 9h à 10h
Dates: 6 janvier au 30 mars (13 sem.)
Prof: Francisco De La Calleja / 514 436-0567 / fikomex@gmail.com

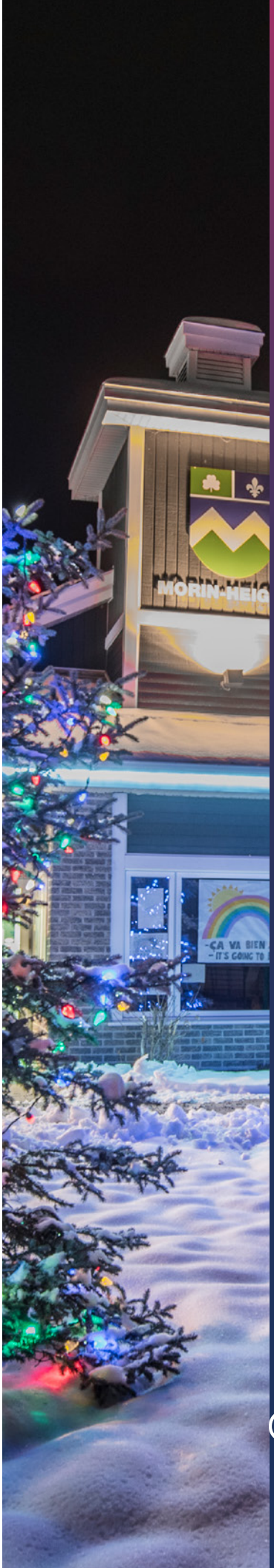

POUR TOUS NOS COURS EN PRÉSENTIEL, LE PASSEPORT VACCINAL SERA EXIGÉ.

Solo Latino

Cours de danse latine sans partenaire, pour tous !

Lieu: Chalet Bellevue
Tarif: R : 120$ • NR : 143$
Jour: jeudi 10h30 à 11h30
Dates: 6 janvier au 30 mars (13 sem.)
Prof: Francisco De La Calleja / 514 436-0567 / fikomex@gmail.com

Karaté

Développe concentration, respect, confiance en soi, forme physique et donne des outils aux jeunes contre le taxage. Enfants 5 ans+ et adultes. **Deux cours d'essai gratuits !** Le cours sera offert en virtuel en cas de confinement.

Lieu: Chalet Bellevue
Tarif: Le coût varie selon la durée de l'inscription (1, 3, 5 ou 10 mois)
Jour: vendredi 17h30 à 18h30
Dates: jusqu'en juin
Prof: Kyoshi Gilles Labelle / 450 431-1444 / lgilles.budo@gmail.com

Ballet

Lieu : Chalet Bellevue
Tarif : **

Jour : mardi	18h à 20h	ballet 3 / élémentaire (11 ans et plus)
vendredi	17h à 18h15	ballet 2 (7 à 10 ans)
	18h30 à 20h30	ballet 3 / élémentaire (11 ans et plus)
dimanche	9h à 9h45	pré-ballet (3 ½ à 5 ans)
	10h à 11h	ballet 1 (5 à 6 ans)
	11h15 à 12h45	ballet 2 (7 à 10 ans)
	12h45 à 14h30	travail de répertoire (ballet 3 / élémentaire)

Dates : septembre à juin
Prof : Conservatoire de ballet classique des Laurentides / Madame Isabeau / 514 608-3381

Cardio Latino

Mise en forme avec des mouvements de danses latines, pour tous !

Lieu: Chalet Bellevue
Tarif: R : 120$ • NR : 143$
Jour: jeudi 11h45 à 12h45
Dates: 6 janvier au 30 mars (13 sem.)
Prof: Francisco De La Calleja / 514 436-0567 / fikomex@gmail.com

Danse écossaise traditionnelle

Gratuit !

Danse traditionnelle pour les enfants et adolescents (6 ans +).

Lieu: Chalet Bellevue
Jour: dimanche 16h à 17h30
Dates: 9 janvier au 6 mars
Prof: Heather McNabb / 514 486-3480 / heatheramcnabb@hotmail.com

Cardio-Raquette

Entraînement de 60 minutes par intervalles alliant des exercices cardiovasculaires et musculaires.

Lieu: Corridor Aérobique
Tarif: 157,39$ tx incl.
Jour: samedi 10h à 11h
Dates: 15 jan. au 26 mars (11 sem.)
Prof: Cardio Plein Air (Lyne Bissonnette) / 514 914-2858 laurentides@cardiopleinair.ca ou s'inscrire directement au www.cardiopleinair.ca

Coordonnées municipales

Hôtel de ville:
567, chemin du Village
Morin-Heights (Québec)
J0R 1H0

Téléphone: 450 226-3232
Télécopieur: 450 226-8786

www.morinheights.com
municipalite@morinheights.com

Courriels :
bibliotheque@morinheights.com
chaletbellevue@morinheights.com
comptabilite@morinheights.com
conseil@morinheights.com
loisirs@morinheights.com
mutation@morinheights.com
pleinair@morinheights.com
service.urbanisme@morinheights.com
ssi@morinheights.com
taxes@morinheights.com
travauxpublics@morinheights.com

Sûreté du Québec des Pays-d'en-Haut :
450 227-6848

Contrôle des animaux:
1 866 960-7722 • www.spcall.ca

www.facebook.com/MunicipaliteMorinHeights

Urgence 9-1-1 :
Travaux publics (soirs, nuits, fins de semaine et fériés) - Feu - Police - Ambulance Mesures d'urgence

Photos : Paul Mackay et Derek Shearer

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Conception graphique:
Turkoise Design / 514 592-8153
www.turkoisedesign.com

Impression:
Les Imprimés Triton / 1 888 990-3486
www.groupetriton.com